

Déclaration de Politique Erasmus+ 2021-2027

Considérant que l'Université catholique de Lyon (UCLy) s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique européenne et internationale au bénéfice de l'ensemble de sa communauté, attachée à l'accompagnement des apprenants afin d'en faire des acteurs responsables dans des sociétés empruntes de défis multiculturels et environnementaux majeurs.

Considérant que l'obtention de la Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur (ECHE) pour une période de 7 années est un temps fort pour un établissement d'enseignement supérieur et que ce texte est synonyme d'accréditation qui l'honore mais qui l'oblige également.

Considérant qu'en se voyant attribuer l'ECHE, l'UCLy se voit d'une certaine manière reconnaître le travail qu'elle a accompli au cours des années précédentes mais que pour l'essentiel, l'ECHE est avant tout l'expression d'un engagement de sa part à l'égard de l'ensemble des principes que cette charte contient. Que la non-discrimination, la transparence, l'inclusion, la reconnaissance des crédits, l'absence de frais à la charge des étudiants, la qualité des activités de mobilité et des projets de coopération sont autant de principes forts qui portent en eux des déclinaisons variées qu'il convient de s'approprier.

Considérant que la rédaction de cette déclaration à l'heure d'une reprise de la stratégie internationale de l'UCLy – dans le contexte d'une nouvelle contractualisation avec l'Etat – a conduit l'établissement à revenir sur certains axes de sa politique internationale qui apparaissent en écho avec le programme Erasmus+, lequel peut être considéré comme un formidable instrument au service de sa stratégie internationale.

Considérant que l'obtention de l'ECHE est une étape initiale dans un processus qui court sur un septennat et au cours duquel, l'UCLy devra constamment vérifier la conformité de ses engagements à cette charte.

Déclare :

- En participant au programme Erasmus+, l'UCLy s'engage à articuler les priorités de ce programme à sa démarche de modernisation. L'UCLy mettra en œuvre la gestion de la mobilité numérique, promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement, encouragera la participation au programme du plus grand nombre, promouvra l'engagement civique chez les participants ; ce d'autant plus que ces orientations doivent pouvoir se déployer en concordance avec les objectifs de l'établissement.
- Que certaines de ces priorités consonnent avec des engagements que l'UCLy a déjà pris depuis un certain temps et qu'ainsi, celles-ci pourront aisément être mises en œuvre. Qu'en l'occurrence, sa démarche environnementale, son attention apportée aux plus vulnérables, comme son engagement civique sont des principes qu'elle honore d'ores et déjà et que par conséquent, les appliquer dans le champ du programme Erasmus+ sera naturel. Qu'il conviendra néanmoins de vérifier l'adéquation entre ces priorités et leur mise en œuvre.
- Que d'autres priorités véhiculées par cette charte, sont nouvelles et qu'elles suggèrent dès lors une évolution de la part de l'établissement. Que tel est le cas de la gestion de la mobilité numérique. Qu'il s'agira pour l'UCLy d'entrer dans une nouvelle aire qui devrait s'accompagner de changements importants dans ce domaine. Que le recours à la mobilité mixte devrait se multiplier, ce qui constitue un changement majeur dans l'appréhension du concept même de mobilité. Que ces deux domaines attestent de la nécessité pour l'UCLy de faire se conjuguer

ces orientations Erasmus+ avec sa stratégie institutionnelle. Que ceci ne sera possible qu'en s'imprégnant profondément des deux ensembles qui sont en réalité largement sécants.

Affirme qu'elle poursuivra son internationalisation en développant des réseaux de qualité avec des partenaires choisis. Que le programme Erasmus+ sera un instrument majeur de ce dessein à différents égards, notamment :

- En lui permettant de renforcer sa culture internationale au travers de l'accroissement de ses relations avec des universités considérées stratégiques. Ceci pourra se faire en particulier en favorisant les mobilités des étudiants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs, techniques et spécialisés (PAT), spécialement au travers d'une meilleure information et d'une plus grande inclusion de tous les participants. L'internationalisation de certaines formations (doubles-diplômes, enseignements toujours plus nombreux en anglais) et la place laissée à certains partenariats stratégiques de solidarité seront également privilégiés en ayant recours aux outils mis à disposition dans le cadre du programme Erasmus+.
- En l'autorisant à mieux saisir les opportunités que réservent les réseaux dont elle est membre au premier rang desquels le réseau Erasmus+. Ce réseau permet de mobiliser des acteurs nombreux sur des projets structurants comme les partenariats pour l'Excellence.
- En favorisant le lien entre développement international et interculturalité ; ce qui peut passer par l'incitation de ses étudiants à la découverte d'autres horizons culturels au travers des mobilités, y compris sous de nouvelles formes comme le suggèrent les mobilités mixtes. Ce qui peut aussi s'opérer en privilégiant les liens entre les étudiants internationaux et les autres étudiants de l'UCLy, notamment au travers de modules dédiés à la découverte de l'autre et à l'interculturalité ou d'activités croisées telles que le parrainage.
- En encourageant un esprit européen dans l'UCLy grâce au développement d'alliances européennes fortes en s'appuyant pour partie sur le programme Erasmus+ et les nombreuses activités dont il regorge.

Exprime en définitive sa volonté de participer au programme Erasmus+ au travers d'une articulation sans cesse renouvelée entre sa stratégie d'internationalisation et les principes portés par ce programme, ce au bénéfice de l'ensemble des personnes qui composent sa communauté.